



Bilan
du
Comité école et société

Rimouski
27, 28, 29 et 30 mai 2003

Table des matières

INTRODUCTION	1
I. LE MANDAT.....	1
II- BILAN DES ACTIVITÉS	2
1. <i>La lutte contre le morcellement du réseau collégial</i>	2
2. <i>La profession enseignante et les technologies de l'information et des communications</i>	3
3. <i>Éducation et mondialisation</i>	4
4. <i>Forum sur la formation technique au Québec</i>	4
5. <i>Réforme de l'enseignement primaire et secondaire</i>	5
6. <i>Formation continue et éducation des adultes</i>	6
7. <i>Autres dossiers : homophobie, ordre professionnel</i>	6
<i>Homosexualité et éducation</i>	6
<i>Ordre professionnel des enseignantes et des enseignants</i>	6
III. AUTRES ACTIVITÉS DU COMITÉ	7
PERSPECTIVES.....	8
CONCLUSION	9
ANNEXE.....	10

INTRODUCTION

Le comité école et société a pour mandat de fournir des analyses qui enrichissent la réflexion des membres et des instances de la fédération sur les problématiques actuelles et nouvelles en éducation. C'est le comité qui effectue les recherches et rassemble les réflexions en vue d'orienter l'action de la FNEEQ. Ses analyses viennent en appui aux interventions publiques de la FNEEQ sur divers dossiers concernant les services publics et en particulier les dossiers en éducation. Le comité travaille en collaboration avec les regroupements de la fédération pour la préparation des dossiers de négociation.

Au cours du mandat 2000-2003, le comité était composé de cinq membres : Jocelyne Ouimet du Cégep Édouard-Montpetit, Robert Robitaille du Cégep de Limoilou, Laval Rioux de l'Université de Montréal et André Chartrand du Collège Mont-Royal. François Cyr agissait comme responsable politique du comité auprès du comité exécutif de la FNEEQ.

I. LE MANDAT

Le mandat du comité école et société, issu des orientations adoptées au congrès fédéral de 2000, était en relation au plan d'action du ministère de l'Éducation *Prendre le virage du succès*, faisant suite aux États généraux sur l'éducation de 1995. Il portait aussi sur des activités liées à l'action internationale de la fédération et sur les dossiers particuliers liés aux nouvelles réalités de l'enseignement (TIC). Le plan du ministère de l'Éducation accordait une grande importance au renouveau en enseignement des ordres primaire et secondaire, à la relance de la formation technique et professionnelle au cégep, à la politique de formation continue et d'éducation des adultes, à la Loi des collèges et celle de l'Instruction publique concernant la réussite scolaire. Tous ces dossiers ont été abordés à partir des orientations et des préoccupations de la FNEEQ, liées à la conjoncture sociale et économique des services publics au Québec. S'y sont ajoutés des dossiers non prévus comme celui de la lutte contre l'homophobie et l'éducation, de même que la création éventuelle d'une corporation professionnelle des enseignants. Certains dossiers ont fait l'objet d'une démarche poursuivie comme l'harmonisation interordres, la formation professionnelle et technique, l'évaluation institutionnelle.

Le panorama de fond des réflexions du comité a été la question des compressions budgétaires et du réinvestissement en éducation, mais cette fois dans une perspective de mondialisation néolibérale. L'introduction d'une nouvelle gestion appliquée à l'éducation et les contrôles de l'État par l'obligation de résultats ont marqué la problématique générale des

recherches et des analyses du comité. L'imputabilité par la reddition de compte et l'obligation de résultats ont été analysées comme étant les fondements de cette gestion nouvelle. La perspective d'une privatisation des services publics, de l'éducation supérieure en particulier, dans le contexte d'une économie mondialisée sous l'égide de l'OMC, a servi de référence à nos prises de position sur la promotion et la défense d'un régime public d'éducation accessible et gratuite.

II- BILAN DES ACTIVITÉS

Pour dresser le bilan des activités du comité, nous avons regroupé les dossiers en sept grandes rubriques :

1. La lutte contre le morcellement du réseau collégial
2. La profession enseignante et les TIC
3. L'éducation et la mondialisation
4. La formation professionnelle et technique
5. La réforme de l'enseignement primaire et secondaire
6. La formation continue et l'éducation des adultes
7. Les autres dossiers :
 - . homosexualité et éducation,
 - . ordre professionnel des enseignantes et des enseignants

1. La lutte contre le morcellement du réseau collégial

Poursuivant sur la lancée du congrès de 1997 et sur les travaux accomplis depuis, le comité a approfondi son analyse des phénomènes et décisions ministérielles concernant le démantèlement et la privatisation insidieuse du réseau collégial. L'accent a été mis sur l'obligation de résultat dans le cadre des plans de réussite et sur l'harmonisation interordres. Les dossiers concernant l'habilitation des cégeps et les modifications du RREC, les projets des Lois 123 et 124, ont conduit à des actions syndicales et des prises de position inspirées par les analyses du comité. La FNEEQ a déposé plusieurs mémoires en commission parlementaire afin de signaler au gouvernement les dangers de l'encadrement trop rigide que le MEQ veut instaurer dans une optique de reddition de comptes des gestionnaires locaux et d'une entrave à l'autonomie professionnelle des enseignantes et des enseignants.

Le comité a approfondi ses analyses sur la décentralisation et la nouvelle gestion du système d'éducation. Le document *De la décentralisation à l'obligation de résultats* a été présenté à la réunion du conseil fédéral de décembre 2000. Les réformes entreprises par le gouvernement aux divers ordres d'enseignement depuis une décennie s'inscrivent dans une optique de rendement et préconisent la reddition de compte. Les enseignantes et les enseignants sont soumis à des évaluations internes et externes axées exclusivement sur les résultats à moyen terme. On veut instaurer des différenciations entre les établissements qui prennent l'allure d'une hiérarchisation, ceci par des mesures d'habilitation des collèges, de missions particulières des universités, de spécialisation des établissements scolaires. Sous le discours d'une plus grande autonomie, c'est une forme d'éclatement des réseaux publics qui est en cause. Les plans de réussite et les contrats de performance que chaque établissement doit fournir au MEQ donnent prise à ces mesures d'évaluation et d'imputabilité et ils risquent d'avoir un effet direct sur les investissements et les programmes particuliers de subvention. La logique du marché, appliquée aux services publics de l'éducation et de la formation, pervertit la mission éducative et est en contradiction avec les objectifs d'accessibilité et de gratuité de l'éducation pour tous tout au long de la vie.

Le comité a poursuivi son enquête sur l'harmonisation interordres en étudiant les formules nouvelles de passerelles particulières entre les diplômes de DÉP et de DÉC et ceux de DÉC et de BAC. Le document *Harmonisation interordres* a été présenté à la réunion du conseil fédéral de mai 2001. Des ententes entre établissements collégiaux et universitaires ont pour effet de fournir une formation intégrée et continue aux étudiantes et aux étudiants inscrits dans certains programmes de formation, détournant ainsi les cheminements réguliers et les exigences communes. Mais le risque de créer des filières réservées et des clientèles captives existe. La FNEEQ est favorable à une plus large accessibilité aux études collégiales et universitaires, mais elle considère que ces formules nouvelles doivent demeurer des voies particulières qui ne mettent pas en péril l'intégrité du DÉC.

2. La profession enseignante et les technologies de l'information et des communications

À la réunion du conseil fédéral de mai 2001, le comité a soumis aux délégués le document *La profession enseignante face au TIC*. Le document a fait l'objet d'un débat et fut reçu avec les pistes de travail proposées. La première de ces pistes recommandait de faire une enquête dans chaque regroupement afin de connaître la situation entourant l'usage des TIC par les enseignantes et les enseignants. Cette enquête a été

menée avec l'aide des coordinations des regroupements durant une année et un document a été produit et soumis à la réunion du conseil fédéral de décembre 2002. Les principaux constats sont les suivants : bien que la situation n'ait rien de catastrophique actuellement, les craintes et les appréhensions concernant les bouleversements de l'organisation du travail sont justifiées ; les étudiantes et les étudiants sont très intéressés par les nouvelles technologies pour leur apprentissage ; l'enseignement à distance n'a pas encore pris son essor dans les écoles, collèges et universités au Québec. Un travail de veille attentive s'impose afin de ne pas perdre le contrôle sur l'expansion des TIC dans les pratiques enseignantes individuelles et collectives.

3. Éducation et mondialisation

En collaboration avec le comité d'action internationale de la FNEEQ, le comité école et société a travaillé à la préparation du colloque *Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation*. Les documents d'analyse et de réflexion ainsi que la première mise en forme des actes du colloque ont été produits par le comité. Le dossier de la mondialisation néolibérale et celui de ses impacts sur les systèmes d'éducation nationaux sont devenus des préoccupations majeures de la FNEEQ qui devront être soutenues dans le cadre des orientations de l'Internationale de l'éducation, organisation à laquelle la FNEEQ est maintenant affiliée. Une étroite collaboration très fructueuse s'est établie dans ce dossier avec le comité d'action internationale de la fédération, ce qui a produit une sensibilisation remarquable chez nos membres et démontré l'interdépendance des dossiers et des questions.

4. Forum sur la formation technique au Québec

Cette occasion unique a permis à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), à la Fédération automne du collégial (FAC), à la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC) et à la Fédération des cégeps d'organiser un forum sur la formation technique sous le thème : *De techniques et d'avenir*.

Jean Trudelle, enseignant au Cégep d'Ahuntsic, a bien voulu prendre charge de la lourde tâche d'initier le projet et de coordonner les opérations en plus de prononcer la conférence d'ouverture du forum. Nous tenons à lui exprimer nos plus sincères remerciements ainsi qu'à son syndicat.

Le comité école et société, en plus de suivre tous les travaux du comité organisateur du forum, fut chargé de la préparation et de la présentation de la conférence sur *La place de la formation scientifique de base et de la formation générale dans la formation technique*. Cette conférence s'inscrivait dans une conjoncture qui visait à démontrer que la formation générale doit continuer d'assurer un niveau de formation supérieur, identique pour toutes et tous, et que l'obligation d'identifier et d'arbitrer, dans les collèges, les différentes disciplines à un programme, heurte de plein fouet l'harmonie et la place de la formation scientifique dans les programmes techniques, en plus de remettre en question la notion de réseau collégial.

Le comité école et société, par l'entremise de l'un de ses membres, a permis de transmettre la position syndicale en lien avec le processus ministériel de révision des programmes professionnels et techniques. Cette collaboration permet de s'assurer que tous les syndicats peuvent intervenir auprès des départements concernés, de faciliter la transmission des informations et de dégager une position de la fédération au comité national des programmes professionnels et techniques (CNPEPT).

5. Réforme de l'enseignement primaire et secondaire

La société québécoise est préoccupée par la réforme de l'enseignement initiée par le MEQ à la suite des États généraux sur l'éducation. Le regroupement des enseignantes et des enseignants d'établissements d'enseignement privé a déjà manifesté ses inquiétudes et ses insatisfactions face aux intentions ministérielles concernant le nouveau curriculum au primaire et secondaire. Un premier document d'analyse intitulé *La réforme à l'enseignement primaire et secondaire* a été présenté à la réunion du conseil fédéral de décembre 2001 où ressortait la préoccupation des impacts sur l'emploi des enseignantes et des enseignants et sur l'organisation du travail en général. Le conseil a alors donné mandat au comité de faire une analyse en profondeur des finalités de cette réforme. Un second document *La réforme de l'enseignement primaire et secondaire : finalités et dérives* a été soumis à la réunion du conseil fédéral de décembre 2002. Celui-ci présentait une critique selon deux axes : celui de l'approche par compétences et celui du curriculum pour en montrer certains aspects réducteurs, les dérives et les écueils pour la formation. Comme la réforme au secondaire n'entrera en vigueur qu'en septembre 2004, le comité devra exercer une vigilance face aux effets de cette réforme dans la perspective des analyses déjà faites.

6. Formation continue et éducation des adultes

À plusieurs reprises, le conseil fédéral a été saisi des positions et analyses du groupe de travail en éducation de la CSN concernant la politique d'éducation des adultes et de formation continue en préparation au MEQ. La réunion du conseil fédéral de mai 2002 a donné mandat au comité de lui fournir une analyse afin d'organiser une journée d'étude lors d'une prochaine réunion du conseil fédéral. Le document *La formation continue et l'éducation des adultes : un droit à l'éducation* a été soumis pour discussion à la réunion du conseil fédéral de décembre 2002. Le document soulevait des questions et des critiques qui manifestaient les inquiétudes de nos membres sur certains dossiers. Mentionnons, entre autres, les conditions de travail des enseignantes et des enseignants, la prolifération des formations courtes et la certification, la reconnaissance des acquis et l'utilitarisme de la formation. Notons, de plus, le peu de participation que la politique officielle demande aux collèges et aux universités dans son plan de mise en œuvre.

7. Autres dossiers : homophobie, ordre professionnel

Homosexualité et éducation

Le bureau fédéral a donné mandat au comité école et société de préparer un document de réflexion proposant des axes d'intervention et des revendications sur la question de l'homosexualité en général et en relation avec le monde de l'éducation. Le document *Homosexualité et éducation*, élaboré avec la collaboration de Francis Lagacé, chargé de ce dossier au Conseil central du Montréal métropolitain, a été soumis à la réunion du conseil fédéral de mai 2002. Les questions des droits des gais et lesbiennes et du rôle des éducatrices et des éducateurs auprès des jeunes ont motivé les prises de position de la fédération. Un guide d'intervention à l'usage des enseignantes et des enseignants est présenté au congrès de mai 2003.

Ordre professionnel des enseignantes et des enseignants

La FNEEQ a aussi pris position avec la CSN sur la création éventuelle d'un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants lors d'une consultation à cet effet par l'Office des professions du Québec. La FNEEQ n'est pas favorable à l'instauration d'un tel ordre pour la profession enseignante, jugeant notamment les structures d'encadrement actuelles suffisantes. La raison d'être d'un ordre professionnel, tel qu'il en existe plusieurs au Québec, n'a rien à voir avec l'exercice de la profession ensei-

gnante. La nécessaire valorisation de la profession passe plutôt par une réelle reconnaissance sociale et nullement par la création d'un ordre professionnel dont l'une des fonctions est de surveiller et punir.

III. AUTRES ACTIVITÉS DU COMITÉ

Les membres du comité école et société ont participé à divers colloques, forums et conférences dans l'accomplissement de leurs mandats d'étude et d'analyses, au cours des trois années passées. Cette participation a servi aussi à faire valoir les positions de la FNEEQ auprès des organismes officiels et du public en général. Voici la liste des activités auxquelles ont participé les membres du comité au cours du dernier mandat :

- Colloque FNEEQ *Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation* (avril 2001)
- Colloque sur l'enseignement supérieur de l'Internationale de l'Éducation (mars 2002)
- Colloque de la COCAL V (octobre 2002)
- Colloque *Jeunes gais et lesbiennes : Quels droits à l'école ?* CDPDJ (avril 2002)
- Colloque *Professeur d'université un métier en mutation ?* FQPPU- CREPUQ (avril 2002)
- Colloque de la CREPUQ sur les bibliothèques dans l'université (octobre 2002)
- Colloque de l'AQPC (juin 2000, juin 2001 et juin 2002)
- Colloque sur l'enseignement en ligne ACPPU-AAUP-FQPPU (novembre 2001)
- Colloque sur l'homophobie à l'école de l'Association canadienne pour la santé mentale - section Montréal (octobre 2002)
- Forum de la Confédération des éducateurs américains (novembre 2002)
- Séminaire de l'ICEA sur la politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue (juin 2002)
- Forum social sur l'éducation de Porto Alegre (janvier 2003)

François Cyr participe régulièrement au groupe de travail en éducation de la CSN, avec le président Pierre Patry, afin d'y représenter les positions de la FNEEQ. Pierre Patry est aussi membre du conseil d'administration de l'ICEA.

PERSPECTIVES

Le contexte dans lequel le comité a effectué son mandat a été marqué par le *Plan stratégique 2000-2003* du MEQ, lequel préconise une nouvelle philosophie de responsabilisation des gestionnaires d'établissements scolaires sous la forme d'un encadrement accentué par une reddition de comptes visant l'obligation de résultat. Cette philosophie a imprégné les interventions ministérielles à travers les plans de réussite et les contrats de performance qui ont finalement été rendus obligatoires dans les lois d'encadrement du MEQ (Lois 123 et 124).

Rappelons qu'aux sources de ces démarches, on note l'encadrement législatif fourni par la Loi de la Fonction publique du Québec prévoyant des modalités de gestion axées sur le résultat. Ainsi, le ministre de l'Éducation, François Legault, a consenti des réinvestissements lors du Sommet de la jeunesse, tenu à l'hiver 2000, mais il avait à l'esprit, en contrepartie, l'instauration de la nouvelle philosophie gestionnaire du gouvernement du Québec. Désormais, à travers les réformes en cours, le système d'éducation devra être soumis à plus d'évaluation, à plus d'encadrement des conditions de travail des intervenantes et des intervenants de l'éducation. De semblables mesures ont aussi été mises en place dans la plupart des pays industrialisés à l'occasion de réformes de leur système d'éducation. Il faut s'attendre à un renforcement de cette philosophie à l'avenir.

Les enseignantes et les enseignants sont l'objet de ce nouvel autoritarisme gestionnaire visant la performance du système. Sans passer odieusement à une privatisation réelle, on tente d'implanter une mentalité de consommateur dans la gestion des biens publics, tels que l'éducation, la santé, les assurances collectives, etc. La marchandisation néolibérale et son exigence de privatisation produisent des effets délétères sous le couvert de la crise financière de l'État.

Un autre phénomène structurel préoccupant est l'accélération d'un cycle de remplacement massif des effectifs à tous les ordres d'enseignement, autant pour les enseignantes et les enseignants que pour les gestionnaires d'établissement. C'est l'occasion, pour les décideurs publics, d'opérer des transformations internes au système d'éducation. Il faut s'attendre à des bouleversements dans l'organisation du travail et dans la distribution des pouvoirs. Les attaques à l'exercice de la profession prendront bien des formes et canaliseront les luttes à venir.

Les prochains dossiers qui feront priorité pour les trois prochaines années concerneront la profession enseignante et son autonomie, les changements technologiques et l'adaptation des pratiques pédagogiques, la lutte aux tendances à la privatisation et contre la marchandisation des services publics d'éducation et de la formation continue.

CONCLUSION

Le comité école et société joue un rôle important à la FNEEQ. Le nombre et la variété de documents produits au cours du dernier mandat en témoignent largement. Les membres du comité font un travail d'analyse et de réflexion soutenu, toujours à l'écoute des débats publics sur l'éducation. Les publications du MEQ et du CSE sont examinées, critiquées et discutées. Les interventions publiques de la FNEEQ sont souvent nourries à partir des travaux du comité. Le comité souhaiterait cependant pouvoir rejoindre plus directement les membres des syndicats, agir plus directement en interaction avec ces membres intéressés aux débats sur l'éducation. Les colloques organisés au cours du dernier mandat ont connu un succès éclatant et ont soulevé des attentes qu'il faudra continuer à satisfaire.

Les regroupements ont aussi des besoins spécifiques liés à leur négociation. Ceux-ci disposent aussi d'une expertise interne qui appelle à la collaboration avec le comité. C'est aussi le cas des autres comités de la fédération, comme l'a démontré le colloque *Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation*. Les membres du bureau fédéral peuvent aussi donner des mandats spécifiques sur des dossiers liés à la conjoncture, comme ce fut le cas pour la question de l'homosexualité et l'éducation. Ceci exige du comité une grande aptitude à l'adaptation qu'il est capable d'assurer, parfois en cooptant les expertises militantes extérieures. La dynamique de travail du comité école et société s'est ainsi renouvelée au cours du dernier mandat au plus grand avantage de la fédération et de sa visibilité sociale. Cette démarche doit être continuée et renforcée, tout en maintenant l'autonomie du comité et sa mission spécifique. Les membres qui terminent leur mandat témoignent du plaisir qu'ils ont eu à travailler ensemble et de la qualité de leur apport mutuel au comité.

Le comité doit rester à l'écoute des grands enjeux qui traversent le monde de l'éducation au Québec, comme dans le monde entier à l'ère de la mondialisation. Réfléchir pour mieux agir, former pour mieux intervenir localement et nationalement, voilà la mission que doit poursuivre le comité école et société pour l'avenir.

ANNEXE

Liste des documents
que le comité école et société a produits ou auxquels il a participé
au cours de son mandat (2000-2003)

- De la décentralisation à l'obligation de résultats (décembre 2000)
- Colloque *Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation* (avril 2001)
- La profession enseignante face aux TIC (juin 2001)
- Harmonisation interordres (juin 2001)
- Évaluation et habilitation : cadre légal (novembre 2001)
- Enquête sur les TIC dans les regroupements (décembre 2002)
- Les programmes harmonisés entre le secondaire, le collégial et l'université (mai 2002)
- Forum sur la formation technique au collégial (janvier 2002)
- La formation continue et éducation des adultes (décembre 2002)
- Homosexualité et éducation (mai 2002)
- La réforme de l'enseignement primaire et secondaire (décembre 2002)
- Réflexions et positions de la FNEEQ sur la formation technique au collégial (janvier 2002)

Divers mémoires au gouvernement du Québec :

- Mémoire sur le projet de politique de financement des universités (septembre 2000)
- Mémoire sur les changements au régime des études collégiales (mars 2001)
- Ordre professionnel des enseignants avec la CSN (février 2002)
- Commentaires sur la création d'un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants (avril 2002)
- Mémoire sur la fluctuation des effectifs étudiants dans le secteur de l'éducation au Québec (septembre 2002)
- Commentaires sur les projets des Lois 123 et 124, avec la FEESP (novembre 2002)